

SANTÉ BUCCODENTAIRE



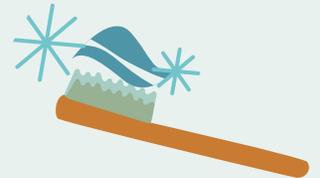
La santé buccodentaire, c'est la santé des dents, des gencives et des structures dentaires connexes (ASPC, 2018). La santé buccodentaire est un aspect intégral de la santé globale et du bien-être d'une personne pendant la durée de sa vie (FNIGC). Les dents et les gencives d'une personne exercent une influence sur son bien-être physique, mental et social (ASPC, 2018). La santé buccodentaire est liée aussi à d'autres maladies comme le diabète, la démence et la maladie cardiovasculaire, et elle peut jouer un rôle dans la fréquence de ces maladies (ASPC, 2018).

Dans la phase 3 de l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations, le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (FNIGC) a constaté que les deux tiers (66,0 %) des adultes des Premières Nations évaluent la santé de leurs dents et leur bouche comme étant bonne, très bonne ou excellente, tandis qu'un tiers des adultes (34 %) évaluaient leur santé buccodentaire comme médiocre ou mauvaise (FNIGC, 2018, p. 99).

Pour les communautés autochtones, les résultats médiocres en matière de santé buccodentaire, comme la maladie parodontale, sont liés à des facteurs plus généraux comme la pauvreté, le manque d'accès à des aliments sains et des obstacles à l'accès à des soins dentaires culturellement appropriés. Pour beaucoup de communautés éloignées, il n'y a pas de dentiste à proximité et il peut être difficile d'en trouver un. Pour améliorer les résultats en matière de santé buccodentaire, il faut que toutes les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre autochtones aient accès à des soins culturellement appropriés.

Qu'est-ce que la maladie parodontale?

Comment savoir si on a cette maladie ou si quelqu'un qu'on connaît en est atteint?



gencives et de nettoyages périodiques par une ou un professionnel en soins dentaires, on peut développer la maladie parodontale (CCNSA, 2013). Les deux formes les plus courantes de la maladie parodontale sont la gingivite et la parodontite. La plus courante est la gingivite, qui « est causée par une accumulation de plaque et de tartre et peut causer rougeur, enflure et saignement » (CCNSA, 2013).

La parodontite est plus grave et elle peut se produire lorsque la gingivite n'est pas traitée correctement. « L'inflammation se répand au-delà de la gencive et cause une perte du tissu osseux et conjonctif qui soutient les dents » (CCNSA, 2013, p. 1). Les professionnels des soins dentaires peuvent diagnostiquer la parodontite « à l'aide de radiographies (rayons X) et d'un examen clinique » (CCNSA, 2013, p. 1).

Prévention

Il y a un certain nombre de choses que vous pouvez faire pour pratiquer une bonne santé buccodentaire afin de prévenir la maladie, y compris :



vous brosser les dents deux fois par jour;



utiliser du fil dentaire (appelé aussi soie dentaire) tous les jours, pour nettoyer entre les dents ainsi qu'au-dessus et au-dessous des gencives;



utiliser un rince-bouche qui contient du fluorure;



consulter une ou un professionnel de la santé régulièrement;



réduire votre consommation de boissons et d'aliments sucrés;



réduire la consommation de tabac et d'alcool.

Avantages en matière de santé dentaire pour les Premières Nations et les Inuits au Canada

Beaucoup de services dentaires et de services d'orthodontie sont couverts par le programme de Services de santé non assurés (SSNA) de Santé Canada pour les citoyens des Premières Nations qui ont le statut d'Indien inscrit et les Inuits bénéficiaires de revendications territoriales. En Colombie-Britannique, la First Nations Health Authority (FNHA) offre des avantages en matière de santé pour aider à répondre aux besoins des citoyens des Premières Nations de la province qui ne sont pas couverts par une assurance maladie provinciale, territoriale ou d'une autre tierce partie. Votre prestataire de soins dentaires pourra vous dire quels soins sont couverts par les SSNA ou un autre programme. Les services couverts comprennent le nettoyage, les obturations dentaires (ce qu'on appelle aussi plombages), les appareils orthodontiques (les « broches ») et les examens généraux, s'ils ne sont pas couverts par l'assurance provinciale ou territoriale.

Appels à l'action

Il y a actuellement un grand écart entre les personnes qui bénéficient d'avantages en matière de santé dentaire au Canada. Les citoyens des Premières Nations qui n'ont pas le statut d'Indien inscrit et les Métis ne sont inclus dans aucun programme existant. Des organisations comme l'AFAC ont demandé au gouvernement fédéral de combler cet écart et d'assurer l'égalité en matière de santé à toutes les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre autochtones.

Pour obtenir de l'information sur les Services de santé non assurés, consultez la page Web de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits de Services aux Autochtones Canada (www.canada.ca/fr/services-autochtones-canada/services/sante-premieres-nations-inuits.html) ou appelez le Centre de prédétermination dentaire, sans frais, au 1 855 618 6291.

Pour obtenir de l'information sur les avantages offerts par la FNHA (en Colombie-Britannique seulement), consultez le site Web de l'organisme : www.fnha.ca/benefits ou téléphonez sans frais au : 1-800-321-5003.



Native Women's
Association of Canada

L'Association des
femmes autochtones
du Canada



Canadian Institutes of
Health Research
Instituts de recherche
en santé du Canada

Ce document a été créé par
AFAC PEEC Voies de l'équité
et financé par les Instituts de
recherche en santé du Canada.